



*Conférence des présidents de section
Louisiane, 11-12 mars 2010*

**PROJET DE RÉSOLUTION SUR LA SAUVEGARDE DU FRANÇAIS EN SITUATION
MINORITAIRE**

PRENANT ACTE des menaces qui planent sur la pérennité de la langue française et des cultures francophones d'Amérique du Nord, et de la diminution des locuteurs francophones en situation minoritaire;

CONSTATANT que les jeunes utilisent de plus en plus les nouveaux outils de communication électronique tels que les médias interactifs et les réseaux sociaux;

ENCOURAGÉS par la formation de nouveaux organismes de soutien à la Francophonie tels que le Centre de la Francophonie des Amériques à Québec et l'Institut des études internationales de Louisiane à Lafayette;

La Conférence des présidents de section de la Région Amérique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, réunie à Bâton Rouge et Lafayette (Louisiane) :

RECOMMANDE la formation de nouvelles sections de l'APF dans toute province canadienne ou État américain où existe une minorité francophone représentée par quelques parlementaires francophones;

SOUHAITE ardemment que chacune de ses sections considère accorder une subvention annuelle de 500\$ pour la constitution d'un Parlement jeunesse des Amériques;

SOUTIENDRA financièrement une mission parlementaire annuelle chargée de sensibiliser les parlementaires des régions francophones les plus menacées en Amérique du Nord;

ENVISAGERA une mission parlementaire conjointe Canada-États-Unis à Washington, D.C., afin de sensibiliser le Congrès américain à reconnaître et à soutenir les communautés francophones des États-Unis.

Lafayette, le 12 mars 2010